



L'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE PAR ET POUR LES CITOYENS

## LETTRE D'INFORMATION N°5

Mars 2024

### EDITO

Depuis octobre dernier, CIBRAV est entrée dans la phase opérationnelle de son développement, particulièrement, à Crillon-le-Brave et à Mazan.

Le renforcement de son organisation interne permet maintenant de répondre à l'ensemble des tâches requises. L'investissement complémentaire consenti par un certain nombre de sociétaires de CIBRAV ajouté à celui de nouveaux arrivants, ont permis de porter les fonds propres de la Coopérative à un niveau suffisant pour la mise en place de nos premiers emprunts bancaires.

Ces évolutions sont tout à fait positives, cependant, **la recherche de nouveaux associés et de financements supplémentaires pour le projet de Bédoin restent prioritaires** dans les prochains mois.

La croissance de CIBRAV est indispensable pour que la Coopérative devienne un acteur incontournable du développement du photovoltaïque citoyen sur l'ensemble du territoire du Sud Ventoux.

**Les projets ne manquent pas. Ne les laissons pas à des opérateurs venus d'ailleurs. Maîtrisons notre production d'énergie. Permettons à notre territoire de s'en partager les gains.**

**Nous devons continuer à nous mobiliser pour atteindre ces objectifs.**

Les créateurs : Philippe, Jean Claude, Gérard et Gérard

## DERNIERES INFORMATIONS

### LA COOPERATIVE

Depuis octobre, la Coopérative compte 13 sociétaires supplémentaires dont 2 sociétés privées.

**Nous sommes actuellement 91 sociétaires.** Les communes de Mazan et de Bédoin devraient nous rejoindre prochainement.

De nombreux sociétaires ont répondu favorablement à notre appel et ont augmenté leur nombre de parts ce qui porte **le capital de CIBRAV à 97 150 € au lieu de 58 300 € en octobre.**

A cela se sont ajoutés **des ouvertures de Comptes Courants d'Associés (CCA) rémunérés, pour un montant de 24 000 €.**

**Les fonds propres de CIBRAV, constitués de son capital et des CCA, atteignent donc la somme de 121 150 €.**

## LA COMMUNICATION

CIBRAV a continué de se faire connaître :

- ✓ par ses nombreuses entrevues avec les élus locaux ;
- ✓ par ses publications dans la presse locale, les journaux communaux (voir rubrique « actualités » sur [cibrav.fr](http://cibrav.fr)) ;
- ✓ par la création de sa page Facebook : [facebook.com/CibravVentoux](https://facebook.com/CibravVentoux), complémentaire du site web [cibrav.fr](http://cibrav.fr) ;
- ✓ par un 1<sup>er</sup> rassemblement de sociétaires qui a eu lieu le 16 novembre 2023 à Crillon-le-Brave ;
- ✓ par la réunion publique organisée le 8 février 2024 à Mazan ;
- ✓ par des permanences organisées avant les spectacles de La Boiserie à Mazan, cet hiver et ce printemps.

### Prochaines dates à retenir :

- ✓ **11 avril 2024 Réunion publique à 18 h 30 à l'Oustaou d'Anaïs à Bédoin ;**
- ✓ **17 avril 2024 Assemblée Générale annuelle de CIBRAV également à 18 h 30 à l'Oustaou d'Anaïs à Bédoin.**

## LES PROJETS EN COURS

- **Toit du Mas de l'Arbonne à Crillon-le-Brave :**
  - le bail définitif entre la Municipalité et CIBRAV a été signé le 6 février 2024 ;
  - fin février, les panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit et les modules connectés ;
  - prochaine étape : le raccordement de l'installation par Enedis.
- **Ombrières du parking de la salle de la Boiserie à Mazan :**
  - le permis de construire pour les 6 ombrières munies de panneaux a été obtenu le 24 octobre 2023 ;
  - la Convention d'Occupation Temporaire (COT) définitive de l'aire de stationnement a été signée avec la Commune fin février ;
  - début de travaux de construction : été 2024.
- **Ombrières sur l'aire d'hivernage des caravanes du camping municipal de Bédoin :**
  - la rédaction de la Promesse de Convention d'Occupation Temporaire (COT) est en cours de finalisation avec la Commune ;
  - les études de sol sont commandées.

## LES PROJETS A L'ETUDE

CIBRAV travaille sur deux principaux projets.

Un partenaire privé nous a contactés pour un projet d'ombrières photovoltaïques sur parking. Ce projet comprend une autoconsommation de tout ou partie de la production électrique.

A Malaucène, les anciennes papeteries ont été acquises par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) du même type que CIBRAV qui se nomme « La Fabrique du Ventoux ». Afin d'étayer leur dossier de rénovation-réhabilitation de ces immenses locaux désaffectés, CIBRAV a réalisé une pré étude sur les potentialités d'équipement photovoltaïque offertes par leurs toits de hangars.

## LE FINANCEMENT

### **Obtenir des financements reste le défi majeur de ces prochains mois pour CIBRAV.**

Fort de ses 121 K€ de fonds propres (capital + CCA), CIBRAV, a pu obtenir un emprunt de 350 K€ sur 18 ans au taux moyen de 4,8 % auprès de la NEF, Coopérative bancaire citoyenne. Ce financement est assorti de facilités de trésorerie accordées par EPI (Energie Partagée Investissement) et d'une garantie donnée par l'URSCOP (Union Régionale des Coopératives de Production).

Les fonds nécessaires à la réalisation des projets de Crillon et de Mazan sont maintenant réunis.

**Pour financer le projet de Bédoin (460 K€) CIBRAV a besoin de rassembler encore un minimum de 85 K€ de fonds propres** avant de pouvoir obtenir un emprunt pour le complément. Une nouvelle levée de fonds de ce montant a donc été mise en place.

**Accueillir de nouveaux sociétaires et mobiliser notre épargne disponible reste toujours d'actualité !**

[Des questions ?](#) N'hésitez pas à nous contacter par mail : [contact@cibrav.fr](mailto:contact@cibrav.fr)